

Comparaison des schémas PES V2 V.5.7 – V.5.8 – V.5.9

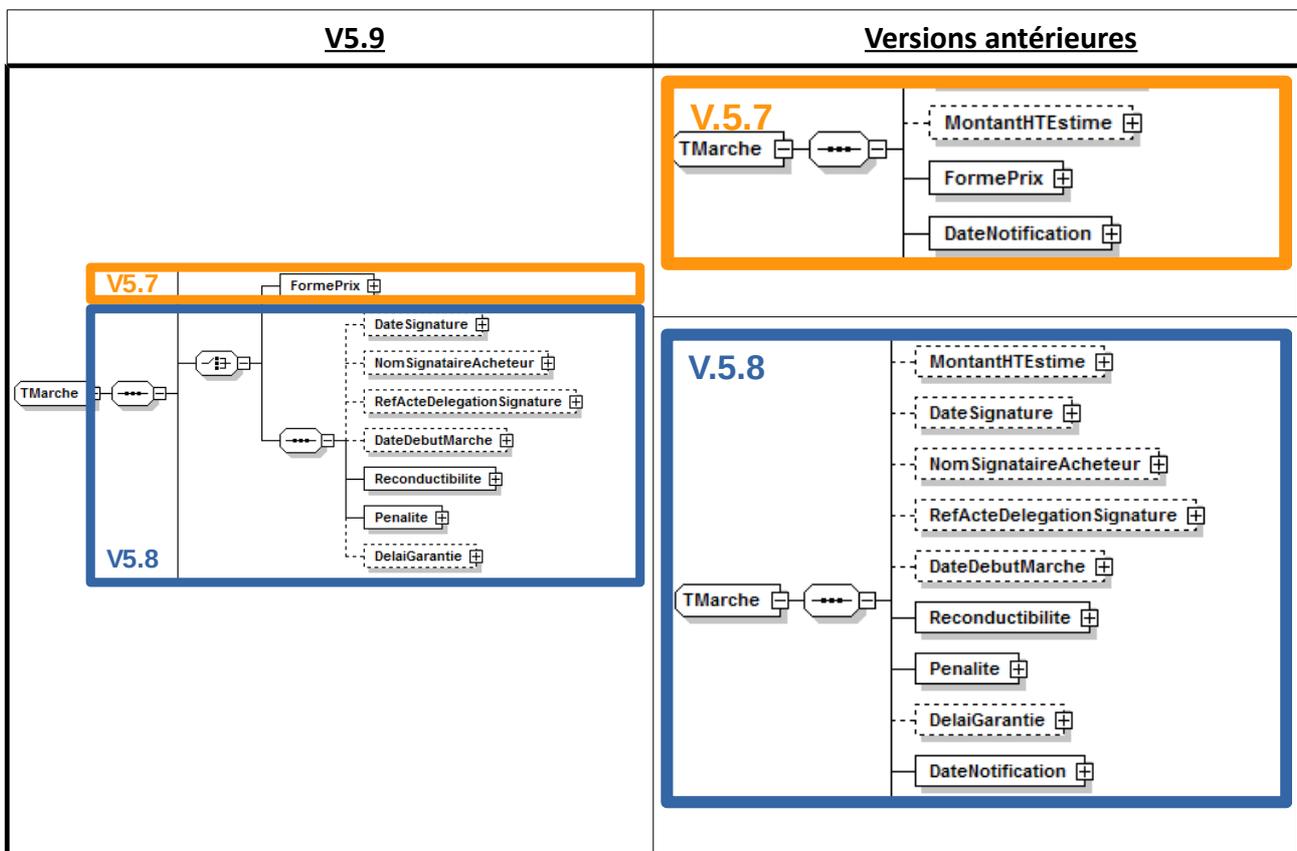
Le schéma PESV2 dans sa version 5.8 a incorporé des changements sur la branche spécifique du PES marché. Le Gxml est en capacité de gérer une compatibilité descendante, autorisant l'acceptation des flux PES marché conformes au schéma 5.7 jusqu'à la version du guichet XML de novembre 2019.

Le schéma PES V2 5.9 publié sur le site <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/protocole-dechange-standard-pes-0> prend en considération les éléments cible des deux schémas.

Les éditeurs doivent tenir compte des différents choix possibles dans leurs développements.

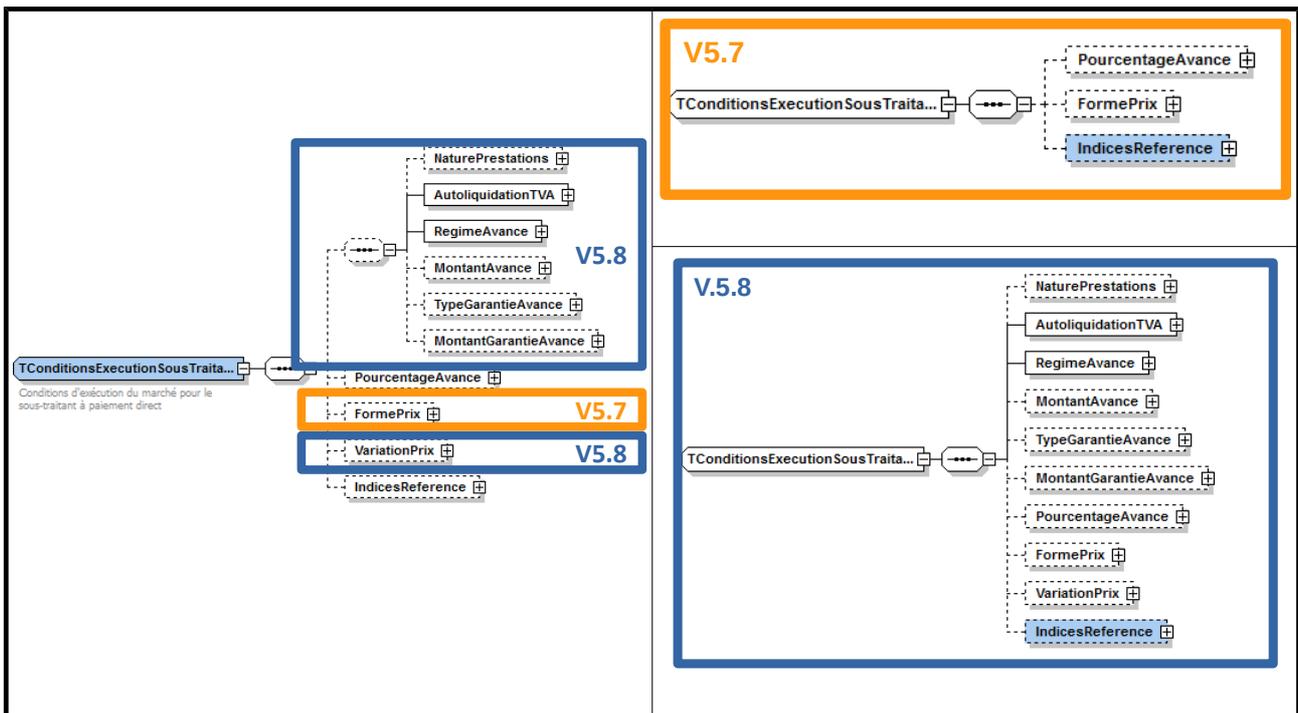
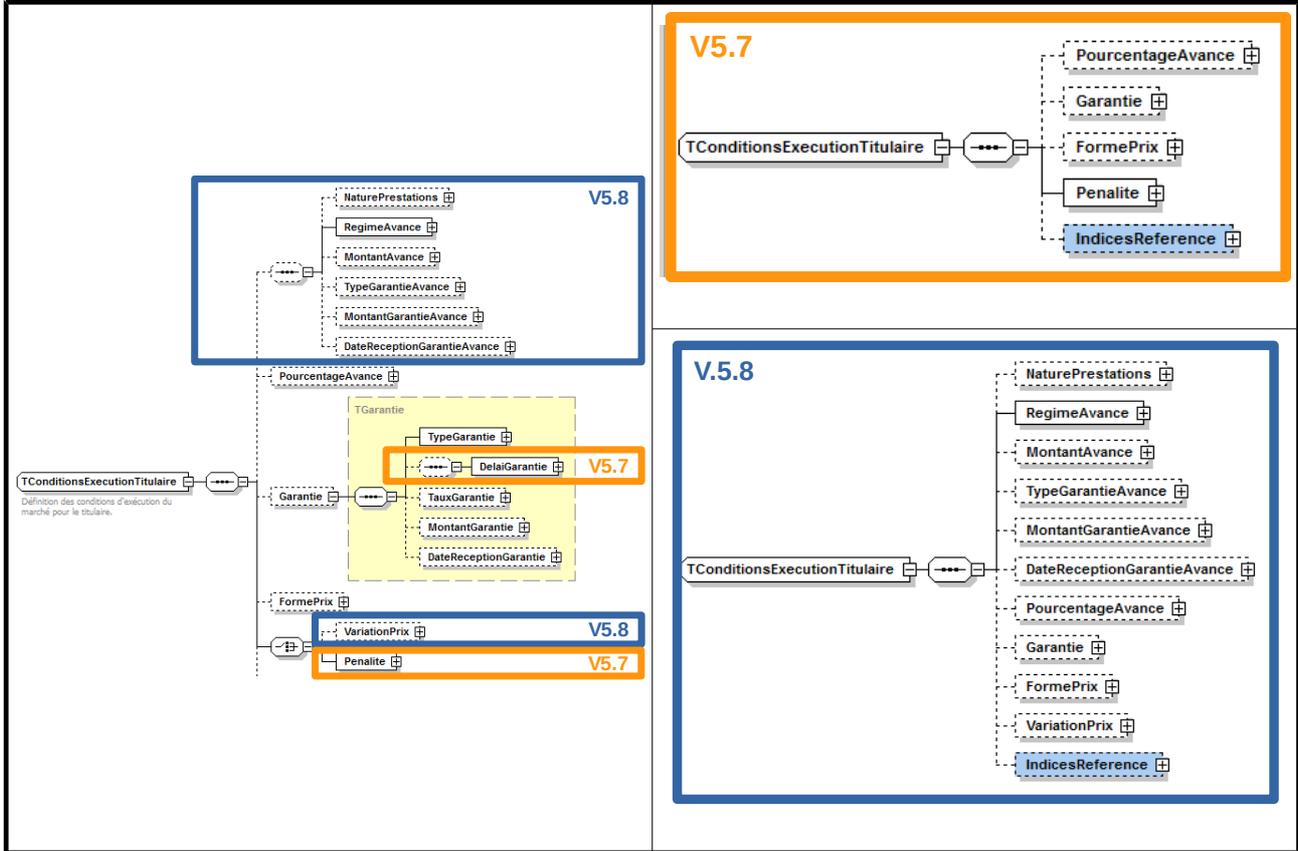
Les schémas ci-dessous présentent les différentes options à mettre en œuvre pour que les flux PES marché s'intègrent au guichet XML :

- A gauche : le schéma de la V.5.9 qui mêle les choix de la V.5.7 et V.5.8
- A droite : les schémas détaillés de la V.5.7 et de la V.5.8



V5.9

Versions antérieures



V5.9

Versions antérieures

